

Module Facteurs de risque, maladies professionnelles et sécurité au travail (STR1)

Descriptif

Le module STR1 vise à développer un positionnement professionnel d'infirmier·ère en santé au travail dans la collaboration avec les autres professions concernées par la santé et la sécurité au travail. L'intervention des expert·es dans les domaines clés de la santé et la sécurité au travail permettront aux étudiant·es d'acquérir des connaissances générales relatives à la santé au travail, aux risques professionnels, ainsi qu'aux cadres déontologique, juridique et assurantiel en vigueur.

Validation des crédits

Le module est validé par une présentation orale en binôme et un travail écrit individuel. Il s'agit de démontrer à l'aide d'une situation concrète des connaissances sur les risques professionnels ainsi que sur le rôle de l'infirmier·ère en santé au travail dans la gestion des risques.

Responsable de module

Lisa Langwieser, maître d'enseignement à l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source.

Module Facteurs favorisant le maintien et la promotion de la santé au travail (STR2)

Descriptif

Ce module vise à développer les capacités d'analyse de l'environnement du travail au sens large afin d'identifier les facteurs favorisant le maintien et la promotion de la santé au travail. L'intervention des expert·es dans les domaines de la sociologie du travail, de l'ergonomie et de la gestion permettront aux étudiant·es de démontrer leur positionnement professionnel en collaboration interprofessionnelle.

Validation des crédits

Le module est validé par un travail écrit individuel. Il s'agit d'analyser une problématique de santé sous l'angle des différentes dimensions de l'environnement du travail. L'étudiante·e met en

évidence l'influence de l'organisation du travail, de la culture d'entreprise et du contexte économique sur la santé au travail.

Responsable de module

Lisa Langwieser, maître d'enseignement à l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source.

Certification

Descriptif

Ce module vise à démontrer les compétences finales du CAS en Interventions spécifiques de l'infirmier-ère en santé au travail. Les étudiant-es développeront un sujet en lien avec l'exercice professionnel en santé au travail basé sur des données probantes. Il s'agit de mener une réflexion sur un projet et de démontrer sa capacité à lier les conditions de travail aux conséquences sur la santé des employé-es dans un contexte d'entreprise.

Validation des crédits

Le module est validé par un dossier écrit. Les étudiant-es démontrent leur aptitude à se positionner en tant qu'infirmier-ère en santé au travail dans une collaboration multi-professionnelle et adapté au contexte de l'entreprise.

Responsable de module

Bérénice Mathez Amiguet, maître d'enseignement à l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source.